

DOSSIER DU MOIS

Immigration marocaine: Évolution temporelle

Dixième pays fournisseur d'immigrants, pour le Québec entre 1991 et 1996, le Maroc est arrivé bon quatrième pour la période incluse entre 1998 et 2002 pour terminer Premier pour l'année 2002, devant la Chine (pourtant bon premier à l'échelle du Canada), l'Algérie et la France.

Le rôle du Maroc en tant que réservoir d'immigration se confirme également sur la scène fédérale. En effet, Le Maroc qui n'était que 19^{ième} en 1999 est devenu 15^{ième} en 2001 pour terminer 5^{ième} en 2002!

Un tel flux migratoire a fait passer la communauté marocaine du Canada à environ 75.000 individus toute confessions confondues (juifs et musulmans).

Les Marocains de confession juive

Cette catégorie d'immigrants est arrivée au Canada surtout entre 1956 et 1986, avec des pics en 1956 et 1968.

Ayant bénéficié d'un appui et d'un encadrement de leurs coreligionnaires qui les ont précédés, les Marocains de confession juive forment un bloc monolithique ayant su (tout en se diluant dans la société d'accueil grâce à une intégration réussie) préserver ses traditions et sa culture grâce à plusieurs centres d'enseignement et de culte encadrés par une vingtaine d'associations bien structurées.

Les Marocains de confession musulmane

Les Marocains de confession musulmane se sont tournés vers le Canada surtout à partir des années 1980, prenant ainsi la relève des immigrants marocains de confession juive, qui eux continuent d'arriver au Canada d'Israël ou de l'Europe, quoiqu'en petit nombre.

Parmi les facteurs qui ont permis l'épanouissement de l'immigration des marocains de confession musulmane au Québec, citons, la suppression des clauses discriminatoires par le gouvernement fédéral canadien envers l'Afrique et l'Asie, la coopération maroco-québécoise en matière d'enseignement supérieur (à partir de 1972) et l'entente en matière d'immi-

gration conclue entre le gouvernement provincial du Québec et le gouvernement fédéral canadien, qui a permis au Québec d'aller chercher des francophones ailleurs qu'en France.

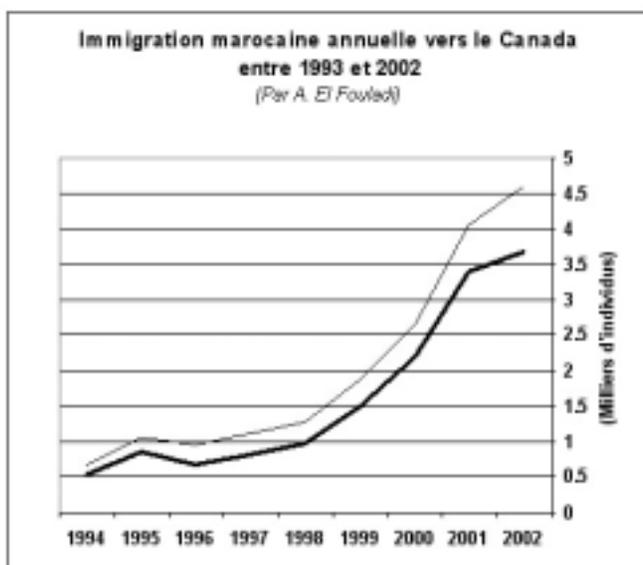
Mais c'est l'arrivée au pouvoir, en 1994, du Parti québécois qui a donné un essor sans précédent à l'immigration marocaine vers le Canada (et surtout vers le Québec).

Fervents défenseurs de la spécificité francophone de la Belle province, les péquistes ont jeté leur dévolu sur l'Afrique du Nord en général et sur le Maroc en particulier.

Grâce à la politique du parti québécois en matière d'immigration, le nombre des marocains arrivant au Québec est passé de 521 (par année) en 1994 à 3681 en 2002!

Le graphique ci-dessous illustre la croissance fulgurante de l'immigration marocaine annuelle vers le Québec.

Le trait fin représente le nombre total des immigrants marocains vers le Canada. Quant au trait fort, il illustre le nombre d'immigrants (environ



80% du total) qui ont choisi le Québec comme résidence.

Notons, à partir de 2001, une diminution de la pente des deux graphiques, avec un essoufflement plus prononcé dans le cas du graphique correspondant à l'immigration vers le Québec.

le fléchissement général pourrait s'expliquer par un resserrement de la

sélection de l'immigration après le 11 septembre.

Quant au fléchissement prononcé dans le cas du graphique du Québec, il pourrait s'expliquer par une exode des marocains, découragés par les difficultés de trouver un emploi au Québec, vers l'ouest canadien qu'ils croiraient plus prometteur.

Or selon une dépêche de la presse canadienne de septembre dernier, la discrimination raciale aurait empiré partout au Canada depuis les attentats du 11 septembre 2001. C'est ce qu'affirme le rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme.

« Après un séjour de 11 jours au Canada et des rencontres avec plus d'une centaine de personnes dont des représentants gouvernementaux, l'envoyé de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le Sénégalais Doudou Diène, a dit avoir constaté les effets néfastes de la discrimination raciale notamment dans les secteurs du logement, de l'éducation, de la santé et du travail.

Ses conclusions préliminaires sur le Canada confirment des inquiétudes exprimées l'an dernier par le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale. L'organisme avait relevé un haut taux d'incarcérations, de violence et de discrimination à l'emploi envers les autochtones et les Canadiens d'origine asiatique et africaine. Le rapport de l'envoyé de l'ONU sera présenté en mars prochain. (Source: La Presse canadienne)

Malgré quelques brillantes réussites, les immigrants marocains de confession musulmane, surtout ceux qui sont arrivés tout récemment, sont aux prises avec des difficultés d'intégration socio-professionnelles plutôt préoccupantes!

Les articles proposés dans ce dossier sur l'Immigration, abordent, quoique brièvement, certains aspects de ces difficultés rencontrées par les immigrants maghrébins ici au Canada.

étant rares mais affirme qu'ils existent bel et bien. La Secrétaire d'État canadienne responsable de ce dossier, Jean Augustine, a fait valoir que de tels chiffres indiquent une amélioration à ce chapitre par rapport aux études précédentes.

La ministre québécoise des Relations avec les citoyens et de l'Immigration poursuit sa tournée

Initiée le 14 août 2003 à Sherbrooke, la tournée de la ministre tire à sa fin et comme le rapporte certains médias, Madame Courchesne rapporte dans sa valise de quoi élaborer un plan d'action.



Tout d'abord, dit la ministre, elle a eu l'occasion de constater que l'objectif mis en priorité par le gouvernement précédent, soit celui de diriger quelque 25 % des nouveaux arrivants vers les régions, n'était pas un objectif réaliste et réalisable d'autant plus que les moyens les outils qui auraient pu faciliter la mise en application de ce vœu n'ont pas suivi.

La tournée a amené la ministre à réaliser que tout plan d'action dans ce domaine de la régionalisation de l'immigration doit être assez flexible pour prendre en compte les besoins et caractéristiques des régions, qui, comme le soulignent souvent les gens des régions eux-mêmes, font leur spécificité et souvent leur fierté.

Bien sûr, qui dit régionalisation dit peuplement! Mais si ce n'était que cela, ce ne serait pas un grand défi et une tournée comme celle entreprise par la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, ne serait pas pertinente.

En effet, la régionalisation implique ici des employeurs, des décideurs régionaux et des nouveaux arrivants.

Chaque groupe a des besoins et nécessite des outils pour mener à bien les actions nécessaires pour atteindre les buts de régionalisation, d'emploi et d'intégration de façon harmonieuse.

La régionalisation passe inévitablement par la sensibilisation et la conscientisation des intervenants avec comme toile de fond les données sociodémographiques, tenant compte des départs à la retraite des babyboomers et du faible taux de natalité dans les régions et bien entendu des besoins en main d'œuvre des entreprises.

De l'autre côté, les nouveaux arrivants peuvent avoir des besoins de formation ou de mise à niveau de leurs compétences pour mieux s'adapter à la réalité du marché local de l'emploi.

Tout cela est possible à condition que les intervenants prennent conscience qu'il s'agit ici d'une responsabilité qui doit être partagée entre le gouvernement, les nouveaux arrivants et les intervenants socio-économiques.

Plus du tiers des 587.000 Noirs, Chinois, et autres membres des minorités visibles au Canada, âgés de 15 ans ou plus, disent avoir été victimes de discrimination depuis cinq ans, selon un nouveau rapport sur la diversité ethnique au pays.

Cette étude de Statistique Canada a été rendue publique le 29 septembre dernier. 20% des répondants affirment que de tels actes de racisme ont été occasionnels ou fréquents. Et un autre 15% des répondants parle plutôt de tels actes comme